

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 98-444 DU 5 OCTOBRE 1998

Chargeant Monsieur Ousmane BATOKO,
Ministre de la Fonction Publique, du Travail
et de la Réforme Administrative, de l'intérim
de Monsieur SAKA G. Saley, Ministre du
Développement Rural pour compter du 03 au 11
Octobre 1998.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Proclamation du 1er Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996 ;
- VU le Décret N° 98-280 du 12 Juillet 1998 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er.- Pour compter du 03 Octobre, Monsieur Ousmane BATOKO Ministre de la Fonction Publique, du Travail et de la Réforme Administrative est chargé de l'intérim du Ministre du Développement Rural pendant l'absence de Monsieur Saley G. SAKA.

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 5 octobre 1998

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KEREKOU.-

AMPLIATIONS :

PR 4 - AN 4 - CS 2 - CC 2 - CES 2 - HAAC 2 -
PMCAGRI 4 - MPSCF 4 - SGG 4 - MF 2 - AUTRES
MINISTERES 16 - DEPARTEMENTS 6 - JO.1.-